

Les textiles dans l'économie coloniale au Nord-Cameroun (XIX^e-XX^e siècles)

Hamman, Boub

Département d'histoire, Université de Maroua
Courriel : bouba_hamman@yahoo.fr

Il est connu aujourd'hui que les puissances européennes s'étaient intéressées aux mondes extérieurs non pour les civiliser, mais beaucoup plus pour résoudre leurs problèmes internes. La propagande coloniale qui soutenait que les puissances dominatrices des XIX^e et XX^e siècles avaient de la civilisation à imposer aux « non-civilisés » s'est étiolée au fil du temps pour laisser la place à la vérité historique. La réalité est que les nations les plus avancées sur le plan technologique avaient besoin des moins avancées pour s'accaparer leurs matières premières. Ce sont ces richesses puisées hors d'Europe qui participèrent à la puissance des industries métropolitaines. En termes de richesses, comment occulter une matière première comme le textile qui a mobilisé les intelligences économiques et politiques, entrepreneurs de l'impérialisme des XIX^e et XX^e siècles ? C'est pour répondre à cette interrogation que le présent article se donne pour objectif de mettre en lumière la participation du Nord-Cameroun dans la marche de l'économie coloniale. Cette marche se concrétise par la mise en valeur du textile-coton et d'autres stratégies économiques tels que le commerce des vêtements ou la valorisation de l'artisanat textile local.

Mots clés : *textile, vêtement, artisanat, Nord-Cameroun, économie coloniale.*

Textiles in the colonial economy of northern Cameroon (19th-20th centuries)

It is general knowledge today that the interest by European powers in the outside world was not to civilise, but to solve their own internal problems. The colonial propaganda which backed the view that dominating powers of the 19th and 20th centuries had to impose a civilization to the 'non-civilised' reduced as time went on, giving room for historical truth. The truth was that, technologically more advanced nations needed weaker ones to snatch out their raw materials. It was actually this wealth that contributed to the industrial empowerment of the western world. In terms of wealth, how can a raw material like textile which mobilised political and economical efforts, brains of imperialism of the 19th and 20th centuries be left out? In a bid to provide an answer to this question, the present paper sets out to shed light on the contribution of Northern Cameroon in the process of colonial economy. This process comes to fruition by the valorisation of the textile-cotton and other economic strategies such as the trade in clothing, and the valorisation of local textile handicrafts.

Keywords: *textile Handcraft, clothing, handycraft, Northern Cameroon.*

Les textiles dans l'économie coloniale au Nord-Cameroun (XIX^e-XX^e siècles)¹

Hamman, Bouba

Introduction

Dans l'histoire de la conquête et de la domination européenne de l'espace extra-européen, les raisons économiques ont régulièrement été avancées avec force arguments. Le voyageur européen pénètre les régions inconnues en éclaireur « désintéressé » ; il s'était donné pour mission de découvrir les nouvelles terres et pour *hobby* d'observer et de noter tout ce qui relève de l'exotisme. Ce fut ainsi le cas du premier colon allemand qui s'appuya sur les relations de voyages de certains précurseurs et opérateurs de terrain pour se convaincre des potentialités réelles des nouvelles terres. Après cela, il s'intéressa à la matière première textile, le coton, qu'il trouva en abondance - sous sa forme pérenne - dans certaines parties du Nord-Cameroun où la fertilité du sol permettait sa production.

En même temps que le monopole colonial s'imposait sur la matière première textile, l'intérêt s'est également porté sur le textile-vêtement dont le commerce a constitué une branche importante de l'activité coloniale dans cette partie du Cameroun. C'est en fait l'objet de ce travail qui se veut une lecture à plusieurs niveaux de l'intégration du textile dans cette économie. La colonie se trouve être un endroit où le commerçant, bras séculier du colon, écoule les produits de la métropole et met en valeur ceux de l'artisanat local. Le travail est donc une tentative de démonstration, sur la base d'un produit, de l'activisme commercial dans un Nord-Cameroun fréquenté par des Anglais et Français, héritiers du Cameroun allemand de la première guerre mondiale.

Dans ses grandes lignes, le travail propose d'élaborer, dans un premier temps, sur l'intérêt accordé au coton par les colons. Cet intérêt devient crucial dans un environnement international où le duel économique se conclut toujours à l'avantage de ceux qui disposent des colonies desquelles ils prélèvent les matières premières, où ils écoulent en même temps les produits manufacturés nécessaires à leur développement. Le déploiement du commerce européen est la deuxième articulation qui permet de voir comment les *output* de l'ingénierie locale ont induit le concept - et son opérationnalité - de foire qui a opéré tant sur le plan international qu'à l'intérieur du pays. Dans un troisième mouvement, l'accent sera mis sur la promotion du

¹ This was originally published in Adama, Hamadou (éd.), 2016, *Traditions historiques et développement, Mélanges offerts aux Professeurs Thierno Mouctar Bah et Eldridge Mohammadou* (Annales de la FALSH, Numéro spécial Volume XV), pp. 357-371, Université de Ngaoundéré, Cameroun.

commerce extérieur dans un espace qui s'est prêté au négoce du textile-vêtement par le biais des expositions d'articles cotonniers européens. Cette dernière partie est également l'occasion d'explorer certains éléments de la mode vestimentaire européenne qui s'est imposée en colonie.

Le textile dans l'économie coloniale européenne

La lecture de l'intégration du textile dans l'économie coloniale dans le Nord-Cameroun se fait sous deux angles. Le textile (-coton) est présenté sous sa forme de matière de base, exploitée à l'échelle industrielle, et qui a constitué, avec le textile (-vêtement) des secteurs d'attraction économique dans lesquels beaucoup d'espoirs et de moyens ont été investis.

Le textile-coton

La production du coton a fait et continue de faire l'objet de recherche et des travaux de toutes natures (académique, agronomique, d'érudition...). Cet engouement de la recherche sur le coton a une profondeur historique qui montre un relief particulier avec la période coloniale européenne. Cette période est inaugurée par la présence, pour ne pas dire l'irruption, des Allemands dans le Nord du Cameroun. L'appétit colonial allemand pour le coton se manifeste déjà avec les premiers essais agronomiques dans le Nord-Cameroun. Mais, pour une bonne compréhension des envies allemandes, puis françaises, il importe de dresser le contexte général de besoins de matières premières textiles en Europe.

En effet, sous la pression des lobbies industriels, les puissances européennes, dans leur majorité, se sont adressées à leurs colonies africaines pour subvenir aux besoins de leurs industries. C'est dans cette dynamique que dès les années 1860, une association pour le développement de la culture du coton est créée à Manchester à l'initiative d'un groupe d'industriels inquiets des difficultés d'approvisionnement. Rapidement, des essais sont lancés en Gambie et en Sierra Leone, puis au Nigeria. En 1903, les Anglais établissent au Nigeria la *British Cotton Growers Association* (BCGA) qui naît des cendres de la *Cotton Supply Association* (Kossoumna Liba'a, 2014 : 80).

En introduction de son ouvrage Régine Levrat soulève la question de l'autonomie de la France. Cette dernière, pour se libérer de la dépendance extérieure avait cherché à introduire la culture du coton dans ses colonies de l'Afrique soudanienne dès le début de la colonisation (Levrat, 2009 : 8). En effet, les Français se tournent vers la vallée du Sénégal et la Casamance ou encore vers certains pays de l'Afrique de l'Ouest, pour finalement trouver leur compte en Afrique Équatoriale française pour investir le bassin cotonnier qui s'y trouve. Le bras séculier

de la production française du coton en Afrique française fut la Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles (CFDT). La CFDT est un organisme d'Etat créé en 1949 qui est venu s'appuyer sur un autre, l'Institut de Recherche du Coton et des Textiles Exotiques (IRCT) créé quelques années avant, en 1946. L'objectif de ces deux organismes, qui ont un statut de sociétés d'économie mixte, était d'asseoir une politique cotonnière pour le compte de la France dont « l'industrie textile [après la seconde guerre mondiale] avait été coupée durablement de sa principale source d'approvisionnement, les États-Unis » (Levrat, 2010 : 57).

L'Allemagne, de son côté, avait créé la *Kolonial Wirtschaftliches Komitee*, qui se lança dans l'exploitation cotonnière au Togo dans les années 1900. La campagne 1902-1903 a amené les Allemands à tirer les leçons quant à la suite réservée à l'investissement dans ce secteur (Kossoumna Liba'a, 2014 : 92).

Au Nord-Cameroun, les perspectives du coton furent dessinées comme suit par le commerçant allemand Fritz Bauer, auteur d'une expédition économique dans l'Adamawa et la région du Lac Tchad d'août 1902 à octobre 1903:

Le coton cultivé de nos jours est consommé sur place et il est de ce fait trop estimé par la population locale pour figurer déjà comme article d'exportation. Mais l'accroissement de la culture du coton dans les colonies appropriées est devenu une question vitale pour l'Europe, de sorte que la tâche la plus urgente de l'administration locale devrait être de consacrer des soins particuliers à cette branche précise de l'agriculture. La distribution de semences et la création de champs de coton obligatoires dans chaque localité, selon sa taille et le nombre de sa population, constituent les mesures suffisantes à prendre pour dégager un excédent de coton sur la consommation intérieure. L'on devrait s'attendre alors à voir naître une importante et florissante industrie... (Bauer, trad. Eldridge Mohammadou, 2002 : 126)

C'est certainement suite à cette expédition, observations et davantage aux recommandations édictées par Bauer qu'en 1913, le Dr Wolf entreprit des essais expérimentaux à Pitoa, à quelques kilomètres de Garoua, en vue d'une culture intensive du coton.

En somme, toutes les puissances européennes se sont appuyées sur leurs colonies pour palier le manque de production cotonnière dans leurs propres pays. Leurs efforts, y compris l'usage de la force dans la pratique de la culture cotonnière, au Nord-Cameroun comme ailleurs, leur ont permis de monopoliser à 90% le commerce mondial du coton au début du XX^e siècle (Kossoumna Liba'a, 2014 : 81).

Le textile-vêtement dans le commerce européen

Le commerce européen au Nord-Cameroun a été d'abord marqué par l'empreinte des Anglais à travers des accords passés avec les chefs locaux du Sokoto, puis de l'Adamawa avant que les Français ne s'y impliquent avec des traditions bien connues des foires.

Les bateaux à vapeur de la *Royal Niger Company* commencent à desservir un comptoir flottant à Yola à partir de 1881. Le sultan de Sokoto reconnaissant le protectorat britannique sur les deux rives de la Bénoué et de ses tributaires (en fait sur l'ensemble de son territoire et donc sur l'Adamawa), signe en 1885 un traité avec la *Royal Niger Company* alors dénommée *National African Company*. Ce traité sera renouvelé et confirmé en 1890. Ensuite, une factorerie est ouverte à Garoua par l'*United African C^{ie}* dont le droit de commercer en Adamawa avait été confirmé en 1894 par une lettre de l'émir Djoubeirou (Lestringant, 1964 : 32).

Globalement, le commerce britannique dans la région était effectué par la *Royal Niger Company* qui disposait d'une importante factorerie spécialisée dans l'achat et la vente d'un certain nombre d'articles d'origine européenne. Au rang de ces articles, se trouvent des tissus manufacturés d'Europe de diverses factures, notamment les *Grey baft* qui commencent à être importés entre 1888 et 1893. Ce sont des cotonnades fort prisées des Foulbé et dont le *yard*² coûte cinq cent cauris.

L'influence de la *Royal Niger Company* se faisait sentir dans tous les lamidats après avoir eu l'autorisation de construire à Bibemi (Garoua), près de Ray un pied-à-terre (Njeuma, 1989 : 44), une espèce de ponton-bazar à partir duquel elle déploie ses affaires en utilisant localement les Hausa qui avaient une maîtrise des anciens réseaux. Le déploiement sur le terrain se faisait également par les Européens établis à leur propre compte. Ce fut, par exemple, le cas du père du regretté Eldridge Mohammadou, George William Eldridge (1909-1979) dont la « biographie succincte » dressée par Christian Seignobos permet de savoir qu'il était comptable à Yaoundé, au service de la John Holt & Co de Liverpool, ancêtre de la W. King, appelée *Kampani* au Nord-Cameroun, elle-même issue de la *Royal Niger Company*. Affecté à Garoua, et en homme d'affaires, George William se met à son propre compte. C'est ainsi qu'avec son camion, il parcourt les marchés du Nord pour vendre ses marchandises : tissus, vêtements, bibeloterie diverse et variée. C'est d'ailleurs à ces occasions qu'il fut surnommé Idrissou par les commerçants hausa de la région (Seignobos, 2005 : 2-3), nom que son fils adoptera pendant un certain temps.

²Unité de mesure de longueur anglo-saxonne équivalant approximativement à 0,91 m.

Sous administration française, le commerce des textiles est une activité indéniable au Cameroun. C'est dans ce sens que des arrêtés ont été pris pour réglementer non seulement les conditions d'importation et de commercialisation des cotonnades métropolitaines, mais aussi l'habillement dans certaines professions.

Le Haut-commissaire de la République française au Cameroun, Hoffherr, signe le 8 novembre 1947 un arrêté qui stipule que les reliquats du contingent de cotonnades de 1946 non encore écoulés au 1^{er} décembre 1947 seront considérés comme annulés à cette date.³ Mais bien avant ces textes, des commerçants et des maisons de commerce se livraient au négoce des textiles. C'est ainsi qu'à travers les correspondances successives du Capitaine Tétu, on apprend qu'un ancien sous-officier libéré à Léré, Rousseau, faisait dans la vente des tissus européens. La distribution se faisait par des *clark* qui sont des sortes de vendeurs ambulants à la solde des commerçants européens. Ces tissus, lit-on dans l'une des correspondances, étaient mis sur le marché de Pouss en marge de la légalité qui régit le commerce en AEF du fait de sa non réception en douane⁴. L'on sait, en plus, que M. Schlup est un agent représentant, à la succursale de Maroua, de la maison Ambrosini (de Kano) qui faisait dans le commerce des produits textiles d'importation.⁵

Moins d'une décennie avant l'indépendance, dans certaines métropoles du Nord, comme Ngaoundéré, le commerce européen se trouvait juxtaposé, mais *extra muros*, au commerce local. Il est tenu par des Européens ou des Libano-Syriens qui ne vendaient que des produits d'origine étrangère (Froelich, 1954 : 23).

Mais en marge du commerce de produits européens qu'on peut qualifier de licite, il y avait déjà les fripes dont nous reparlerons dans le cadre des freins à l'épanouissement de l'offre locale. Elle a beaucoup fleuri au Sud-Cameroun contrairement au Nord où, jusqu'à la fin de la période coloniale, les populations sont majoritairement restées attachées au boubou et au pagne, à tel point que même au Sud posséder un produit de l'artisanat du septentrion sous forme de boubou brodé ou de grand pagne de coton teinté à l'indigo relevait non seulement de l'exotisme, mais aussi à d'un signe de richesse et de noblesse (Kengne Fodouop, 2005 : 24). On comprend dès lors l'intérêt que les autorités coloniales manifestèrent pour les produits de l'artisanat textile au Nord-Cameroun qui étaient présents à presque toutes les expositions.

³ Arrêté réglementant les conditions d'importation et de commercialisations des cotonnades métropolitaines, *Journal Officiel du Cameroun Français* du 15 novembre 1947, ASP/M (Archives Sous-préfecture/Maroua).

⁴ FA/HO/M (Fonds d'archives/Hamadou Oumarou/Maroua) : Notes (n^{os} 30C6T du 5 mars 1923 et 44C6T du 16 mars 1923, non classées) du Capitaine Tétu, commandant la circonscription de Maroua au chef de la subdivision de Yagoua et à M. Rousseau.

⁵ FA/HO/M : Note (n^o 55C6T du 16 avril 1923, non classée) du Capitaine Tétu, commandant la circonscription de Maroua aux membres du conseil des Contentieux à Yaoundé.

Les traditions foraines

Pour avoir une visibilité des potentialités économiques et socioculturelles dont regorgent les colonies ou les territoires gérés par la France, l'on a inventé les foires-expositions qui se sont tenues tant au plan interne au Cameroun que sur le plan externe. C'est ainsi qu'on a pu noter la présence des produits de l'artisanat textile du Nord-Cameroun dans l'exposition coloniale internationale de Paris de 1931, et à la foire de Yaoundé de 1936.

L'artisanat textile du Nord-Cameroun à la foire coloniale de Paris de 1931

« Placée dans un contexte de morosité économique, confrontée à des troubles anticoloniaux, la France a besoin d'affirmer, pour remonter le moral en baisse de *la plus grande France*, son rôle d'Empire colonial face à son rival britannique ». ⁶

Voici les motivations et le contexte qui firent naître l'idée de l'organisation d'une exposition à Paris en 1931 baptisée Exposition coloniale internationale de Paris. Étaient concernés des pays de l'Afrique noire et Madagascar, de l'Afrique du Nord, l'Indochine ainsi que la Syrie et le Liban. Elle est inaugurée par le Président de la République française, Gaston Doumergue en mai 1931 dans le Bois de Vincennes, accompagné du Ministre français des Colonies, Paul Reynaud et du Commissaire général de l'exposition le Maréchal Hubert Lyautey.

En dépit de la contre exposition et la diffusion des tracts (« *Ne visitez pas l'Exposition Coloniale* ») des surréalistes André Breton, Louis Aragon, René Char... cette exhibition a duré jusqu'à sa clôture en novembre 1931. Elle a drainé quelques huit millions de visiteurs qui sont venus voir le faste exotique et, selon les termes du Maréchal Lyautey, la prodigieuse activité de l'Empire d'Outre-mer, son incomparable développement, ses richesses présentes et les perspectives qu'il ouvre aux activités et aux espoirs des Français. ⁷

Les préparatifs pour la participation des artisans du Nord-Cameroun à cette exposition coloniale de 1931 commencent par une lettre du Gouverneur des Colonies, Commissaire des Territoires africains sous Mandat près l'exposition coloniale au Commissaire de la République française au Cameroun. Il y est fait étalage des bienfaits de cette manifestation dont le but était de favoriser la découverte de ce qui est de nature à mettre en valeur les aspects caractéristiques (économique, artistique, ethnologique, touristique, administratif) du Territoire du Cameroun auprès du grand public métropolitain. ⁸ C'est donc une mise au point d'un tableau original et

⁶ A propos de l'exposition coloniale, cf. www.ldh-toulon.net/spip.php?article176, page consultée le 30 avril 2007.

⁷ Cf. « L'exposition coloniale de 1931 » in www.ldh-toulon.net/spip.php?article176, page consultée le 30 avril 2007.

complet de l'activité déployé dans ce territoire depuis son occupation par la France, ceci dans les domaines « des cultures, de l'industrie traditionnelle des indigènes (...), des perfectionnements réalisés sous [l'influence française] ». Ces perfectionnements portent, entre autres, sur l'amélioration de la production, du costume, du genre de vie, de l'art. Enfin, selon les termes de la conclusion de la correspondance du Commissaire des Territoires africains sous Mandat :

Tout devra être conçu de façon à frapper et à retenir le visiteur de culture moyenne, à intéresser et à satisfaire les personnalités expertes en matière coloniale qui viendront, de tous les pays d'Europe, mettre au point et vivifier leurs informations sur nos méthodes de colonisation. Vous savez mieux que qui que ce soit, quelle place nos Territoires Africains sous Mandat tiennent dans l'opinion Européenne⁹.

Le Commissaire de la République française au Cameroun a, à son tour, répercuté cette correspondance aux Chefs de circonscription qui devraient créer des comités locaux en vue de faire participer les indigènes des subdivisions à l'exposition. Ainsi doit être relevée toute particularité inhérente à la localité au point de vue de la faune, de la flore, des objets de collection, bref tout ce qui peut rendre évidente la profonde originalité des mœurs et coutumes de ce pays.¹⁰

Les modalités de participation ayant été réunies, les artisans devaient subir les examens médicaux et des vaccinations.¹¹ Les modalités dont il était question portaient, entre autres, sur la désignation des artisans - l'exploitation des archives faisant état d'un contingent de six artisans pour ce qui est de la circonscription de Maroua,¹² - l'établissement de contrat d'engagement entre ceux-ci et le Commissaire de la République française au Cameroun.

C'est dans cet ordre d'action que les participants devraient, aussi et surtout, se constituer un approvisionnement des matériaux qu'ils fabriqueront à Paris tels que les peaux, du coton, des fils de coton, de la soie végétale. En dehors de ces objets-matériaux, les intéressés doivent emmener des produits finis de l'artisanat textile pour être directement exposés dans le pavillon réservé à l'Afrique (Équatoriale Française), symbolisé par une case obus mousgoum. Ainsi furent proposés au public métropolitain des pagnes indigènes (*godojé*), des boubous de femmes

⁸ FA/HO/M : Lettre du Commissaire des Territoires africains sous Mandat près l'exposition coloniale internationale au Commissaire de la République française au Cameroun sur la « préparation de l'exposition coloniale de 1931 », 22 février 1929.

⁹ FA/HO/M : Lettre du Commissaire des Territoires africains sous Mandat...

¹⁰ FA/HO/M : Circulaire n° 85 du Commissaire de la République française aux Chefs de Circonscription 29 avril 1929.

¹¹ FA/HO/M : Circulaire n° 9-4/S du Sous-secrétaire d'État aux Colonies « concernant les mesures sanitaires relatives au transport et au séjour en France des indigènes désignés pour prendre part à l'Exposition coloniale de 1931 », 23 avril 1930.

¹² Il s'agit des nommés Adoum, Alioum, Sali, Hamadou, Ousmana et Mana, cf. FA/HO/M : non classé Décision n° 2359 du 27 novembre 1930, portant allocation exceptionnelle de cinq cents francs aux indigènes originaires de Maroua.

brodés, des bonnets blancs brodés, des bonnets en fil couleur, de grands boubous blancs pour hommes (*dauraji leppi*, en fulfulde), des pagnes brodés.

On comprend globalement que cette exposition est une œuvre qui s'adresse prioritairement aux Européens sceptiques, qui devraient désormais être convaincus de l'opportunité, de la nécessité d'avoir des possessions outre-mer.

L'artisanat textile du Nord-Cameroun à la foire de Yaoundé de 1936

Les produits de l'artisanat textile du Nord-Cameroun ont été toujours présents dans les foires-expositions organisées annuellement à Yaoundé. Les informations traitées¹³ nous permettent de retenir, par exemple, l'une de ces manifestations qui s'était tenue en août 1936 à Yaoundé. Au cours de cette dernière, l'implication et la contribution, non seulement des artisans, mais surtout celle des chefs traditionnels ont été remarquables de par la qualité et le nombre des produits. Parmi d'autres types de produits de l'artisanat local, envoyés à Yaoundé, on retrouve des produits vestimentaires locaux, de produits pour la teinture textile (un quart de sac d'indigo) et bien d'autres accessoires.

Nous notons la participation des *lamibé* ainsi qu'il suit : le lamido Lamé de Midjivin a cédé un bonnet bleu, un grand boubou et un pantalon blancs ; celui de Mindif, Bouhari, un pagne rayé teint à l'indigo, une nappe de table en *gabak* fin et un boubou brodé fait de *gabak* fin. Ousmanou de Bogo s'illustre à travers une nappe de tissu en *gabak*, un pagne rayé en bleu indigo et un grand boubou brodé. Guidiguiss du lamido Djoda présente deux pagnes en *gabak* rayé et quadrillé. Celui de Doumourou, Amadou, deux pagnes *gabak* aussi, l'un rayé, l'autre blanc.

Ce qui attire l'attention est cette nette distinction entre les produits offerts par les chefferies peules et celles d'appartenance kirdi. En effet, si les premières se sont identifiées par les textiles *gabak* et d'autres pagnes *godo*, les chefferies kirdi se sont démarquées par l'envoi des objets ayant trait à leur culture matérielle vestimentaire autochtone et ancestrale. Ce furent les cache-sexes kirdi envoyés par les chefs Zoua de Lara, Dama de Kilguim et Taoussi de Bizili avec un cache-sexe toupouri.

Mais cette distinction n'est pas rigide, car un même chef, compte tenu de son statut de kirdi islamisé ou ayant adopté le mode de vie islamo-peul, peut envoyer les deux types de produits. Il en est ainsi des cas de Lamé de Midjivin avec en même temps des pagnes de danse kirdi tout

¹³ FA/HO/M : non classé, Correspondance du chef de la circonscription de Maroua au chef de la circonscription de Yaoundé sur la participation à l'exposition annuelle de Yaoundé.

en perles, des boubous musulmans, un cache-sexe. Gaima de Moutourwa signe sa présence par une ceinture guiziga, des cache-sexe en perle et leur parure, un grand boubou, un pantalon et un bonnet.

La promotion du commerce et de la culture textile européens en colonie

Les actions de marketing ci-haut décrites portaient sur la valorisation des produits nord-camerounais à l'extérieur. Mais l'exposition tournante d'articles cotonniers organisée par le syndicat cotonnier français visait à faire connaître en Afrique les produits des industries textiles françaises.

L'exposition tournante d'articles cotonniers de 1951

C'est dans la logique de promouvoir les produits textiles français dans le giron des possessions françaises qu'il est organisé en février et mars 1951 une exposition d'articles cotonniers en Afrique noire française (A.O.F.-A.E.F.-Cameroun). Cette foire tournante patronnée par le Ministère de la France d'Outre-mer et le Secrétariat d'État au Commerce et à l'industrie se tient sous l'initiative du Syndicat général de l'industrie cotonnière française. Elle intéresse, pour ce qui est du Cameroun, aussi bien les villes du Sud (Douala, Yaoundé) que celles du Nord parce qu'elle doit passer par Maroua, Garoua et Ngaoundéré.¹⁴ Le but de cette exposition tournante, particulièrement intéressante pour l'économie française, est décliné comme suit : « Cette exposition a pour but de montrer que l'Industrie cotonnière française est parfaitement apte par l'importance de son matériel et sa connaissance du marché, de donner satisfaction aux besoins des différentes catégories de consommateurs si variées soient-elles ».¹⁵

Une autre lecture qu'on peut dégager de cette exposition du syndicat français a une origine propagandiste. En effet, face à l'existence de la concurrence étrangère, il s'agit, par cette entreprise, de faire connaître aux populations des territoires français d'Outre-mer que l'industrie cotonnière métropolitaine est en mesure de répondre à leurs besoins au même titre, sinon plus, que les autres concurrents, dans les qualités mêmes des tissus qu'affectionnent les populations africaines.¹⁶

¹⁴ FA/HO/M : Correspondance du Chef du Service des Affaires Économiques à l'Inspecteur des Affaires Administratives des Régions Nord-Cameroun à Garoua, le 22 décembre 1950.

¹⁵ FA/HO/M : Correspondance du Syndicat général de l'industrie cotonnière française au Haut-Commissaire de France au Cameroun, 16 novembre 1950.

¹⁶ FA/HO/M : Correspondance du Ministre de la France d'Outre-Mer au Haut-Commissaire de la République au Cameroun sur l'« Exposition tournante d'articles cotonniers français dans les Territoires d'Outre-Mer », 6 décembre 1950.

L'exposition comporte deux phases différentes. La première porte sur un ensemble décoratif préparé par un décorateur parisien au cours de laquelle un film documentaire est présenté sur l'industrie cotonnière française. Cette phase se déroulera dans les villes et capitales africaines de Dakar, Abidjan, Conakry, Brazzaville. Quant à la seconde série de manifestations qui se tient sous forme de mission d'étude, les exposants dotés d'un matériel léger, parcourent l'A.E.F. et le Cameroun selon un itinéraire défini¹⁷ pour présenter des photographies et des tissus surtout.

Quelques éléments de la culture vestimentaire occidentale

Parmi les destinations des Européens au XIX^e siècle lors de leur migration hors de leur continent, on compte l'Afrique noire. Cette « exportation » des hommes vers des contrées extra européennes se traduit à long terme par une influence idéologique sur les peuples des pays d'accueil. Ces ressortissants européens ont assuré une expansion des idées, des langues, des religions et des comportements vestimentaires.

Des problèmes évidents liés au monde africain, notamment celui de l'habillement, se sont posés à ceux qui doivent aller en colonies. En effet, depuis la fin de la grande guerre, les plaintes ont été très récurrentes de la part de ceux qui effectuaient des voyages en Afrique, sollicitant des mesures vestimentaires particulières. C'est ce qui a amené la maison Feferling et C^{ie} à se spécialiser dans la confection des tenues vestimentaires pour Européens se rendant en terres africaines (*Marchés coloniaux du Monde*, n° 290, 2 juin 1951 : 1578). Il s'est ainsi mis en place toute une mode outre-mer qui prévoit, pour chaque circonstance et milieu, un vêtement approprié. Pour les voyages, le vêtement idéal que la maison Feferling et C^{ie} a trouvé est celui coupé en *airling* qui est un tissu aérifère très sec qui permet le déplacement par avion inter-colonies. Les visites aux officiels et les déjeuners requièrent le costume droit dont les couleurs varient selon les territoires. La brousse impose le port du short ou du pantalon assortis d'une chemise blouson, une saharienne ou mieux encore d'une veste ample, droite à larges poches appelée « veste américaine ». Le *smoking* est réservé de préférence pour les soirées habillées. Concernant la fourniture en « habillement des coloniaux à distance », la compagnie travaille sur la base des fiches de mesure remplies par les intéressés depuis les colonies (*Id.*).

Dans plusieurs travaux, on retrouve soulevée la volonté des colonisateurs, au XIX^e siècle, d'avoir usé de tous les moyens pour imposer, mieux, offrir les « bénéfiques » de leur culture aux colonisés africains sous le prétexte d'élever leur niveau. Parmi ces « bénéfiques », il y a les

¹⁷ Douala - Yaoundé - Bangui - Fort-Archambault - Fort-Lamy - Maroua - Garoua - Ngaoundéré - Yaoundé - Douala.

nouvelles règles du paraître qui relèvent du souci de « civiliser l'indigène », lesquelles règles exigent le respect d'une certaine pudeur vestimentaire conforme à la morale chrétienne. Même si cette approche, de l'avis de certains chercheurs, pose le problème de l'ordre du présupposé occidental de l'Autre sauvage et nu, une appropriation des attributs vestimentaires du colonisateur s'est opérée chez le colonisé afin qu'il accède à une certaine reconnaissance sociale (Hamadou Adama, 2004 : 150 et Berloquin-Chassany, 2014).

Mais une tendance critique du vêtement occidental, élément extérieur à la culture locale, le perçoit comme un fardeau que le colonisé est obligé de porter comme il est contraint de subir et de supporter le système colonial lui-même. Porter le vêtement colonial, c'est être dans la peau d'un autre en ceci que ce type d'accoutrement s'accorde mal avec les réalités culturelles et même climatiques locales. Et cela n'a pas manqué d'inspirer une abondante littérature qui traduit à quel degré la colonisation a affecté le colonisé sur le double plan psychologique et socio-culturel¹⁸. Les œuvres littéraires qui mettent au centre de leur réflexion la colonisation vestimentaire ont une portée historique. Car aujourd'hui encore le débat est d'actualité dans certains pays sur le code vestimentaire légué par les anciennes puissances colonisatrices.

Récemment, le code vestimentaire kenyan hérité des pratiques britanniques contraint ministres et députés à porter le costume et la cravate et proscrit tout autre vêtement. Des députés non habillés ainsi étaient, à maintes reprises, expulsés de l'Assemblée nationale pour « vêtements incorrects »¹⁹. Aujourd'hui, aux yeux de certaines personnes, ce code représente un « résidu insidieux de l'impérialisme occidental ». Et, c'est certainement dans le but d'évacuer ce « résidu » colonial que la Tanzanie a pris la décision, en juillet 2004, d'adopter officiellement un costume national fait du coton local. C'est également cette prise de conscience qui a motivé Joseph Désiré Mobutu de l'ex-Zaïre à proclamer l'authenticité vestimentaire. Par son slogan « A bas le costume », lequel a donné naissance à l'uniforme dénommé *abacost*, Mobutu a, en effet, proscrit en 1967 le costume occidental. L'*abacost* qu'il a créé est devenu un uniforme presque officiel du régime, lequel se porte sans chemise ni cravate.

La veste et la cravate, considérées comme le symbole d'une dignité nouvellement acquise, sont gardées par les hautes autorités de l'administration postcoloniale, même quand la chaleur d'étau les rend insupportables (Dumont, 1962 : 76). Cet habillement est l'un « des visages de

¹⁸ A ce sujet, l'on pourra utilement lire Rangira Béatrice Gallimore, « Le vêtement occidental et son impact psychologique et socio-culturel chez le personnage négro-africain de l'époque coloniale », article consulté le 16 mai 2014 sur www.arts.uwa.edu.au/MotsPluriels/MP1099rbg.html.

¹⁹ Saïd Aït-Hatrit « Néo-colonialisme vestimentaire : le dictat du costume » sur <http://www.afrik.com/article6375.html>, page lue le 17 mai 2014.

la colonie » soutenu par « la technologie intellectuelle coloniale » dont parle Fabien Nkoti (2002 : 5) et qui perdure à travers les règlements intérieurs en vigueur dans certains établissements publics de formation. Celui de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature de Yaoundé, stipule clairement en son article 26 que l'élève « doit se présenter dans une tenue vestimentaire réglementaire ». C'est ainsi qu'en dehors des « tenues traditionnelles d'apparat », l'écrasante majorité des élèves est moulée dans un ensemble de costume cravate, sombre de préférence, et cela quel que soit le temps qu'il fait.

Mais, dans l'espace retenu pour la présente étude, c'est-à-dire le Nord-Cameroun, ce costume d'« évolué » - l'habillement du type occidental - n'a pas marqué particulièrement toutes les couches sociales du fait du vêtement islamique qui l'y a précédé. La différence de type de vêtement, entre un Nord-Cameroun marqué par l'islam et un Sud-Cameroun majoritairement chrétien, a d'ailleurs été brandie dans certaines circonstances par les administrateurs coloniaux pour créer un climat de méfiance chez les populations du Nord vis-à-vis de celles du Sud. Cela a été, en effet, le cas avant l'arrivée de la mission du conseil de tutelle de l'ONU au Cameroun en octobre 1955 et dont les membres ont séjourné à Yagoua où le chef de la subdivision, Raymond Duc, a mis en garde les Nordistes contre les idées des gens du Sud. D'après lui, il n'y a rien de commun entre les deux groupes que tout sépare, jusqu'au « port du vêtement » (Kouasi, 1988 : 94).

Cependant, l'école ayant secrété quelques icônes locales²⁰ formées à l'occidentale, on y relève le port de certains éléments vestimentaires inspirés de la culture occidentale. Ainsi, la présence coloniale européenne et son influence idéologique sur les sociétés restant indéniables, elles doivent être prises en considération dans la compréhension du processus d'appropriation de nouvelles mentalités vestimentaires. L'assimilation progressive des populations kirdi au Nord-Cameroun a semblé être l'une des modalités de l'application de la politique coloniale, surtout française. Ainsi, comme l'écrivent Serge Genest et Renaud Santerre (Genest et Santerre, 1982 : 376), l'animiste acquerra le statut de civilisé ou d'évolué quand il ressemblera au Français dans ses comportements politiques, religieux et culturels. A ce niveau se pose la problématique de la dépersonnalisation du sujet colonial qui, scolarisé et instruit, avait pour seul souci de devenir la copie conforme du colonisateur au point d'adopter son costume, ses tics et consort (Hampaté Bâ, 1992 : 499). C'est dans ce sens que, sur le plan vestimentaire, Pierre-François Lacroix (1953 : 18) décrit, une catégorie socioprofessionnelle qui s'est formée

²⁰ Parmi celles-ci Ahmadou Ahidjo, premier président du Cameroun, peut représenter un exemple-type. Scolarisé et fonctionnaire des postes, devenu politique, il accède à la magistrature suprême au cours de laquelle il était, au début, acquis à la mode vestimentaire occidentale avec veste et cravate avant de revenir aux grands boubous.

depuis l'arrivée des Européens. Celle-ci est constituée des auxiliaires de l'administration coloniale, des fonctionnaires et autres agents de bureau dont l'habillement est un ensemble composé de vêtements européens et africains : un boubou à longues manches porté par-dessus une chemise et un pantalon de forme occidentale.

Conclusion

Au terme de cette contribution sur le Nord-Cameroun comme zone de déploiement de l'économie coloniale européenne, il ressort un ensemble d'observations.

D'abord, les précurseurs qui ont débroussaillé le Nord-Cameroun en vue de l'implantation de l'économie impérialiste aux XIX^e et XX^e siècles, ont choisi un secteur, celui des textiles. Dans leur recherche de sols propices pour la culture du coton, Allemands et Français, successivement, ont porté leur choix sur cette partie du pays. Ici, le cotonnier existait, sous une forme pérenne et de culture familiale, depuis des siècles pour des besoins strictement domestiques.

Ensuite, les acteurs du commerce colonial ont manifesté l'intérêt pour les produits de l'artisanat local - loin de se contenter d'exploiter le coton comme matière première indispensable au fonctionnement des industries métropolitaines. Ils ont entrepris de valoriser également au Cameroun, par le biais des foires-expositions, les produits cotonniers des usines européennes, françaises notamment. Ceci permet de penser que l'intention était de mettre la main sur l'ensemble de la filière textile.

Enfin, l'exploitation économique ne s'est pas faite sans transmission des comportements vestimentaires. A ce sujet, on peut conclure que la période retenue pour l'étude est celle au cours de laquelle, les modèles vestimentaires ont été progressivement assimilés par les Camerounais ou mis sur leurs marchés. Ce travail, loin de s'arrêter à l'évocation des faits passés, invite plutôt à une réflexion plus actuelle. L'objet d'étude est, en effet, d'une actualité très prégnante. Au regard de ce qui se passe sur le marché mondial, le textile est de plus en plus au centre des préoccupations économiques et interpelle tant sur le plan local que global.

Bibliographie

NB : ASP/M : Archives Sous-préfecture/Maroua ; FA/HO/M : Fonds d'archives/Hamadou Oumarou/Maroua.

L'exposition coloniale de 1931. 2007. *in*: www.ldh-toulon.net/spip.php?article176, page consultée le 30 avril 2007.

- Bauer, F. (traduit et présenté par Eldridge Mohammadou) 2002. L'expédition allemande Niger-Bénoué-Lac Tchad (1902-1903). Paris, Karthala.
- Cameroon Tribune. 2002. 7670/3959. du 29 août 2002.
- Dumont, R. 1962. L'Afrique noire est mal partie. Paris, Seuil.
- FA/HO/M : Circulaire n° 85 du Commissaire de la République française aux Chefs de Circonscription 29 avril 1929.
- FA/HO/M : Circulaire n° 9-4/S du Sous-secrétaire d'État aux Colonies « concernant les mesures sanitaires relatives au transport et au séjour en France des indigènes désignés pour prendre part à l'Exposition coloniale de 1931 », 23 avril 1930.
- FA/HO/M : Correspondance du Chef du Service des Affaires Économiques à l'Inspecteur des Affaires Administratives des Régions Nord-Cameroun à Garoua, le 22 décembre 1950.
- FA/HO/M : Correspondance du Ministre de la France d'Outre-Mer au Haut-Commissaire de la République au Cameroun sur l'« Exposition tournante d'articles cotonniers français dans les Territoires d'Outre-Mer », 6 décembre 1950.
- FA/HO/M : Correspondance du Syndicat général de l'industrie cotonnière française au Haut-Commissaire de France au Cameroun, 16 novembre 1950.
- FA/HO/M : Lettre du Commissaire des Territoires africains sous Mandat près l'exposition coloniale internationale au Commissaire de la République française au Cameroun sur la « préparation de l'exposition coloniale de 1931 », 22 février 1929.
- FA/HO/M : non classé Décision n° 2359 du 27 novembre 1930, portant allocation exceptionnelle de cinq cents francs aux indigènes originaires de Maroua.
- FA/HO/M : non classé, Correspondance du chef de la circonscription de Maroua au chef de la circonscription de Yaoundé sur la participation à l'exposition annuelle de Yaoundé.
- FA/HO/M : Note (n° 55C6T du 16 avril 1923, non classée) du Capitaine Tétu, commandant la circonscription de Maroua aux membres du conseil des Contentieux à Yaoundé.
- FA/HO/M : Notes (nos 30C6T du 5 mars 1923 et 44C6T du 16 mars 1923, non classées) du Capitaine Tétu, commandant la circonscription de Maroua au chef de la subdivision de Yagoua et à M. Rousseau.
- Froelich, J.C. 1954. Ngaoundéré : la vie économique d'une cité peule. *Etudes camerounaises*, 43-44.
- Genest, S., & Santerre, R. 1982. L'école franco-arabe au Nord-Cameroun. in: Santerre, Renaud et Mercier-Tremblay, Céline, (dir.), *La quête du Savoir. Essai pour une anthropologie de l'éducation camerounaise*, Canada, Les Presses de l'Université de Montréal, 372-395.

- Hamadou, A. 2004. L'Islam au Cameroun. Entre tradition et modernité. Paris, L'Harmattan.
- Hampaté, B.A. 1992. Amkoullel, l'enfant peul. Paris, Babel.
- Journal Officiel du Cameroun Français. 1947. du 15 novembre 1947.
- Kengne, F. 2005. Le marché de la friperie vestimentaire au Cameroun. Paris, L'Harmattan.
- Kossoumna, L.N. 2014. Crises de la filière coton au Cameroun. Fondements et stratégies d'adaptation des acteurs. Yaoundé, CLE.
- Kouasi, G. 1988. la région de Yagoua dans l'Extrême-Nord du Cameroun (1902-1958). Mémoire de maîtrise d'histoire, université de Toulouse-Le Mirail.
- Lacroix, P.F. 1953. Matériaux pour servir à l'histoire des Peul de l'Adamawa (4^e partie : Etat présent des Fulbé de l'Adamawa). *Etudes camerounaises* VI.
- Lestringant, J. 1964. Les pays de Guider au Cameroun : essai d'histoire régionale. Paris, Ronéoté, 466.
- Levrat, R. 2009. Le coton dans la zone franc depuis 1950. Un succès remis en cause. Paris, L'Harmattan.
- Marchés coloniaux du Monde. 1951. 290, samedi 2 juin 1951, 1578.
- Njeuma. M. Z. 1989. Les Lamidats du Nord-Cameroun (1800-1894). Njeuma, Martin Zachary, (éd.), *Histoire du Cameroun (XIX^e siècle-début XX^e siècle)*, Paris, L'harmattan, 17-56.
- Rangira, B. G. Le vêtement occidental et son impact psychologique et socio-culturel chez le personnage négro-africain de l'époque coloniale. Article consulté le 16 mai 2014 sur www.arts.uwa.edu.au/MotsPluriels/MP1099rbg.html.
- Saïd, A. Néo-colonialisme vestimentaire : le dictat du costume. <http://www.afrik.com/article6375.html>, page lue le 17 mai 2014.
- Seignobos, C. 2005. Biographie succincte d'Eldridge Mohammadou, (1934-2004). Communication au XIII^e colloque international du réseau Méga-Tchad de Maroua, 31 octobre - 3 novembre 2005.

Cet article est protégé par les droits d'auteur de l'auteur. Il est publié sous une licence d'attribution Creative Commons (CC BY NC ND 4.0 <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>) qui permet à d'autres de copier et de distribuer le matériel sur n'importe quel support ou format, sous une forme non adaptée, à des fins non commerciales uniquement, et à condition que l'auteur soit cité et que la publication initiale ait lieu dans ce journal.



This article is copyright of the Author. It is published under a Creative Commons Attribution License (CC BYNC ND 4.0 <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>) that allows others to copy and distribute the material in any medium or format in unadapted form only, for noncommercial purposes only, and only so long as attribution is given to the creator and initial publication in this journal.